

Réunion de rentrée du 22 septembre 2014

La réunion s'est tenue à la Maison de Quartier de Fin d'Oise, 25 avenue Galliéni, à partir de 20h45.

Présents :

Véronique AUVRAY, Fatou BA, Carine BERGERE, Mathilde BRUN, Hassiba CAFFIER, Valérie CAILLOT, Stéphanie CHAPELAIN, Virginie COURNOT, Fabienne COUVRIEL, Victor DA SILVA, Cécile DEMATHIEU, Jean-François DEUMONT, Sandra FAZER, Marie-Laure GAMEIRO, Florence GOHIN, Karine PIERRE, Alexandra KANIA, Carlos LOPES, Cathy MALGOURIES, Philippe MERCIER, Marie MOI, Marianne PIDOUX, Régis RUPPA, Caroline TEISSEDOU, Karine TERRIEN, Estelle VANDEPUTTE, Christophe XAVIER

Présentation de l'ALPEC et tour de table :

L'ALPEC, Association Laïque des Parents d'Elèves de Conflans, a été présentée pour les nouveaux adhérents. L'association n'est liée à aucune fédération. Elle agit au niveau local en primaire et dans le secondaire. Elle soutient un service public de l'éducation de qualité pour tous. Des adhérents la représentent à la caisse des écoles, aux réunions avec l'inspectrice de l'éducation nationale et aux commissions de la mairie.

L'association ALPEC (loi de 1901) a été constituée, déclarée en sous préfecture et publiée au Journal Officiel en octobre- novembre 2007.

Un tour de table a été effectué pour que chacun se présente.

Rappel du rôle de parent d'élève :

Il suffit de deux candidats pour ouvrir une liste, à déposer avant le 29/09. Le nombre de candidats par école peut aller jusqu'à deux fois le nombre de classes.

Primaire :

Les parents d'élèves élus (et suppléants suivant les écoles) assistent aux 3 conseils d'école annuels et font remonter les remarques des parents tout au long de l'année.

Secondaire :

Les parents élus et les suppléants participent au conseil d'administration du collège, aux conseils de discipline et à diverses commissions : permanente, éducative, appels d'offres, hygiène et sécurité, menu et éducation à la santé et à la citoyenneté.

Les parents adhérents peuvent représenter l'ALPEC lors des conseils de classe, dans la classe de leur enfant ou dans une autre classe si ils le souhaitent (limite de 2 parents d'élèves par conseil toutes associations ou fédérations confondues).

Constitution des listes :

Des listes ont été constituées pour les établissements suivants :

- Maternelle Le Confluent : Carine Marcombe
- Maternelle Croix Blanche : Barbara Cavanna
- Élémentaire Gaston Rousset : Rim Ben Slimène
- Élémentaire Grandes Terres : Carine Bergère
- Élémentaire Henri Dunant : Christophe Xavier
- Élémentaire Paul Bert : Estelle Vandeputte
- Collège Montaigne : Florence Gohin
- Lycée Jules Ferry : Florence Gohin

Une liste sera peut-être montée en élémentaire Clos d'en Haut.

Nouveaux rythmes scolaires:

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est difficile. De nombreux courriers de parents sont arrivés à l'ALPEC.

Barbara Cavanna et Florence Gohin ont assisté à une rencontre avec la mairie le 10 septembre. Plusieurs questions ont été abordées. Voici les principales :

Encadrement insuffisant des NAPS : La mairie répond que 1/3 des dossiers n'ont pas été rendus à temps, ce qui empêche la création de listing pour connaître les effectifs par école. Elle a aussi du mal à recruter. Début septembre il manquait 35 encadrants (animateurs ou prestataires d'activités) par jour sur Conflans. A la rentrée les animateurs ont été particulièrement maltraités par les parents Conflanais, violences verbales voire même physiques pour certains, d'où des démissions ou abandons de poste. En maternelle, les Atsem ont subi les mêmes remarques.

Activités NAPS : Tous les enfants ne peuvent participer aux NAPS proposés par manque d'animateurs et de partenaires. De plus, il n'y a pas de suivi sur le long terme. Les enfants peuvent changer d'activité à chaque fois.

Fréquentation obligatoire NAP : Il a été demandé un assouplissement pour l'inscription annuelle aux NAPS sans modification possible en cours d'année. La mairie étudie la possibilité d'inscription au jour le jour. Cela permettrait une meilleure flexibilité pour tout le monde notamment les parents qui pourront de temps à autre récupérer les enfants plus tôt. La municipalité donnera un avis favorable sous réserve que tous les intervenants suivent. L'ALPEC ne souhaite pas s'associer à la PEEP pour un courrier à l'IEN demandant la possibilité d'avoir des inscriptions aux NAPs au jour le jour gérées par les enseignants car elle estime que les parents n'ont pas à jouer le rôle d'intermédiaire entre la Mairie et l'Education

Nationale. Par contre, l'ALPEC fera un courrier à la Mairie pour l'inciter à se rapprocher de l'IEN pour obtenir la possibilité d'un assouplissement de l'inscription aux NAPs.

Sécurité sortie : Pour les CE2 au CM2 un papier a été collé à la dernière page du cahier de liaison. Il permet à l'enseignant ou à l'animateur de voir rapidement les élèves autorisés à sortir (comme au collège).

En maternelle, la municipalité travaille sur la mise en place d'une carte avec photo de l'enfant et au dos les coordonnées de la personne autorisée à le récupérer, dans le but d'éviter la signature quotidienne qui pose problème pour de nombreux parents. La municipalité remettra autant de cartes par famille que de personnes inscrites autorisées à récupérer un enfant. Concernant le décalage entre la sortie des maternelles et des élémentaires, celui-ci a été validé par l'éducation nationale et la modification des 30 minutes n'est plus possible il faudra attendre la rentrée 2015.

Etudes surveillées : Un Pôle devoirs a remplacé l'étude surveillée alors qu'elle était budgétée des années précédentes.

Subvention de la mairie :

Cette année, la subvention allouée à l'association par la mairie passe de 1200€ à 500€. Si l'ALPEC mène des actions avec distribution de tracts, il faudra peut-être faire appel à des photocopies par système D.

Actions à mener cette année :

L'ALPEC suivra de près les réunions de la mairie concernant les rythmes scolaires du primaire. Après la période des élections de parents, une action est envisagée pour faire remettre en place l'étude surveillée par des enseignants volontaires et rémunérés au même salaire que les années précédentes.

Il a été suggéré de pouvoir se réunir quelques fois autour d'un seul thème.